

Édition du 19 octobre 2016

NOUVELLES DE L'AQIS

Quand je ne veux pas, je dis non! Parlons de violence et d'abus sexuel

Le 21 octobre à Rimouski et le 25 novembre à Drummondville se tiendra l'événement "Quand je ne veux pas, je dis non !", une journée de sensibilisation visant à contrer la violence et les abus sexuels à l'endroit des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Lieux

Rimouski : Hôtel Rimouski situé au 225 boulevard René-Lepage Est, à Rimouski, de 9h à 16h.

Drummondville : Centre communautaire Drummondville-Sud situé au 1550 rue Saint-Aimé, à Drummondville, de 9h à 16h.

Ces journées permettront aux familles, intervenants et personnes ayant une déficience intellectuelle d'être mieux outillés afin de déceler les signes d'abus et ainsi pouvoir les identifier et les dénoncer. Ces vitrines seront également un lieu d'échanges, de formation et de soutien pour ces personnes.

Pour tous les détails, visitez cette page : http://violencedeficience.org



L'AQIS en mode réflexion et orientation pour l'avenir de notre fédération

Le 24 septembre dernier, la directrice générale Anik Larose ainsi que les employées de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, accompagnées de son conseil administratif, se sont réunis pour réfléchir ensemble au futur de l'AQIS.

En compagnie de madame Lise Noël, animatrice et formatrice au Centre Saint-Pierre, l'AQIS se donnait comme objectif de réfléchir et de travailler ensemble afin de déterminer les orientations de notre

fédération pour les prochaines années.

Cette mise en commun fut des plus bénéfiques pour la pérennité de l'association. Ces échanges et cette vision commune donneront lieu à de beaux défis permettant d'être encore plus performant et efficace pour la défense et la représentation des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille. Des outils ont également été déterminés afin d'assurer une présence encore plus profitable au sein des associations membres.

L'équipe est très motivée et a très hâte de vous faire part de tous ces beaux projets !

Un nouveau venu à l'AQIS

L'AQIS est heureuse de vous présenter monsieur Gilles Roy qui assure, à titre contractuel, les fonctions de conseiller à la veille scientifique depuis peu à l'Association du Québec pour l'intégration sociale.



Sociologue de formation, Monsieur Roy est un professionnel d'expérience. Il s'est surtout spécialisé en éducation (décrochage scolaire, intervention en milieux défavorisés, conseil d'établissement et alphabétisation). Parmi les tâches qu'il a eu à réaliser, nommons notamment l'évaluation de mise en œuvre de programme, l'analyse qualitative, la rédaction de rapports, la coordination de chantier et la recension d'écrits.

L'expertise et le soutien de Gilles sont précieux afin de mieux appuyer le travail de défense des droits, permettant un meilleur ancrage dans nos revendications, de documenter solidement nos démarches et de s'assurer d'être à l'affût de la recherche et des avancées dans le domaine de la déficience intellectuelle. D'ailleurs, l'AQIS est à réfléchir à un moyen de mettre ces informations à la disposition de ses membres. Nous vous en tiendrons informés !

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Capsules vidéo pour la promotion de l'embauche inclusive

« La pratique d'embauche inclusive permet d'ajouter à votre équipe, des employés qui veulent travailler et qui sont fiers de faire leur travail. », « 92% des personnes réagissent plus favorablement aux entreprises qui embauchent des personnes ayant une déficience intellectuelle qu'à leurs concurrents. » L'équipe du programme Prêts, disponibles et capables vous invite à visionner et à partager les quatre nouvelles capsules vidéo mettant en lumière les nombreux avantages de l'embauche inclusive.



Message 1: https://www.youtube.com/watch?v=MZJL3yom1kY

Message 2: https://youtu.be/5OV1qDZAS-Y

Message 3: https://youtu.be/vHont7eqHbU

Message 4: https://youtu.be/4bHa7jBix_c

NOUVELLES DES MEMBRES

Vidéo promotionnelle de DIDA

Défi-Intégration-Développement-Accompagnement (DIDA) est un organisme de Repentigny qui s'est constitué il y a quelques années pour sauver du démantèlement un atelier de travail à l'hôpital Le Gardeur dont voulait se départir le CRDITED.

Ce point de service d'activités socioprofessionnelles permet à plusieurs personnes ayant une déficience intellectuelle de développer et de maintenir différentes habilités et surtout, d'apporter un apport positif à la société.

DIDA a procédé au lancement de sa vidéo promotionnelle le 21 septembre dernier. Pour la visionner, cliquez ce lien sur **You Tube**.

L'APETL en nomination pour le Prix À part entière

L'Office des personnes handicapées du Québec a rendu publique la liste des finalistes du Prix À part entière 2016, dans la catégorie « Organismes à but non lucratif ». L'Association de parents d'enfant trisomique-21 de Lanaudière est parmi ces finalistes.



Le Prix À part entière vise à rendre hommage à des personnes et à des organisations qui font preuve d'un engagement exemplaire afin de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées du Québec. Les prix pour les différentes catégories seront remis le 18 novembre prochain lors d'une cérémonie qui se déroulera à l'hôtel du Parlement.

Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de Monsieur Stéphane Laporte, auteur et concepteur télévisuel, et porte-parole du Prix depuis 2012, de Monsieur Alexandre Cusson, maire de

Drummondville et premier vice-président de l'Union des municipalités du Québec, de Madame Anik Larose, directrice générale de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, de Madame Renée Dupuis, vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et de Monsieur Khélil Hamitouche, directeur général du Centre Jean Bosco de Maniwaki et membre du conseil d'administration de l'Office.

Pour consulter le communiqué et connaître les autres organismes en nomination, cliquez ici.

Affiches de mesures d'urgence

Des participants de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO) ont collaborés (comme groupe témoin) avec un groupe de recherche et la ville de Gatineau à la création d'affiches des mesures d'urgence adaptées afin de permettre l'accès à l'information aux personnes qui ont des difficultés de lecture ou une déficience intellectuelle.

Voici les résultats!



NOUVELLES EN BREF

Protecteur du citoyen: Bilan du Rapport annuel d'activités 2015-2016

Le plus récent rapport annuel du Protecteur du citoyen fait écho aux trois rapports spéciaux qu'il a déjà déposés ces sept dernières années, rapports touchant d'abord les services destinés aux troubles envahissants du développement chez les 7 ans et moins (2009) et chez les 7 ans et plus (2012), puis l'accès, la continuité et la complémentarité des services pour les jeunes de 18 ans et moins présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (2015).

Le Protecteur réitère à cet effet l'importance d'implanter quatre des recommandations déjà émises en 2009, «(...) soit l'harmonisation des programmes de soutien financier à la famille des personnes handicapées, la redéfinition de la fonction d'intervenant pivot dans un contexte intersectoriel, l'harmonisation des exigences sur le plan de l'obtention ou de la confirmation du diagnostic de trouble du spectre de l'autisme et l'obligation pour le parent de produire une confirmation de l'évaluation diagnostique d'une équipe multidisciplinaire habilitée, dans les 12 mois précédant l'entrée de l'enfant au primaire.» (p. 110).

Le Protecteur déplore le report de recommandations émises en 2012 et ayant une incidence budgétaire pour l'exercice 2016-2017. Il constate aussi que les démarches des parents en quête de services demeurent ardues.

Le Ministère a affirmé sa volonté de donner suite aux recommandations du rapport spécial de 2015 visant le développement de l'autonomie des jeunes concernés et le soutien aux parents. Il s'est alors engagé à préciser de quelle façon il entendait donner une suite concrète aux recommandations du Protecteur du citoyen d'ici la fin de l'année 2016. Or il semble que cette volonté tarde à se réaliser, le Protecteur se montrant, en septembre 2016, INSATISFAIT que l'offre de services en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme (DI-TSA) n'ait pas été revue et diffusée au printemps

2016 comme prévu. Le Protecteur entend aussi se montrer ATTENTIF à la diffusion des lignes directrices en soutien à domicile qui était d'abord prévue pour juin 2016.

Sources : Rapport annuel d'activités 2015-2016 Le Protecteur du citoyen (2016)

Résumé du dernier rapport du Commissaire à la santé et au bien-être

Le dernier rapport du Commissaire à la santé et au bien-être vient de paraître. Similairement au Vérificateur Général et au Protecteur du citoyen, le Commissaire émet, dans son État des lieux, des craintes réelles quant à l'adéquation des services actuellement offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi qu'à leur famille.

Le désinvestissement ainsi que les réductions budgétaires découlant du contexte d'austérité, la variabilité selon la région ou les établissements dans l'intensité de l'offre de services spécialisés ainsi que les délais dans le traitement des demandes de services constituent autant de constats qui lui ont été rapportés.

Garantir la pertinence et la cohérence des soins et services, rehausser la place accordée à la promotion de la santé et du bien-être et à la prévention, corriger l'écart dans la réponse aux besoins en services sociaux, effectuer un virage en centrant davantage les services sur les besoins des personnes plutôt que sur l'offre, positionner le panier de services à l'aide d'une approche axée sur la santé de la population et transformer les fondements de la gouvernance ainsi que favoriser la transparence aux paliers politiques et administratifs sont présentés comme autant de voies à adopter selon les citoyens consultés.

Sources : Véronique Gagné, Isabelle Ganache, and Mathieu Roy (2016)

Entendre la voix citoyenne pour améliorer l'offre de soins et services.

Rapport d'appréciation thématique de la performance du système de santé et de services sociaux 2016

Commissaire à la santé et au bien-être, 2016

Démarches simplifiées auprès de la RAMQ pour les personnes ayant une incapacité mentale

Des représentations menées par le Curateur public auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec ont permis aux deux organismes d'en arriver à une même compréhension de dispositions législatives.



Résultat : pour obtenir ou renouveler une carte d'assurance maladie ou formuler une demande d'exemption des frais liés à l'hébergement, il n'est pas nécessaire d'ouvrir un régime de protection pour une personne ayant une incapacité mentale. Cette simplification des démarches constitue un développement positif pour les personnes ayant une incapacité mentale et leurs proches. Rappelons que l'ouverture d'un régime de protection est un geste grave qui restreint considérablement l'exercice des droits civils. En réponse

aux préoccupations des familles, le Curateur public du Québec est intervenu pour un respect accru des droits des personnes ayant une incapacité mentale.

Source : Curateur public du Québec

Comité externe : Mouvement PHAS

Les comités du Mouvement PHAS (personnes handicapées pour l'accès aux services) auxquels participe l'AQIS, le Grand comité et le Comité documentaire, se sont réunis respectivement les 13

septembre et 4 octobre.

Campagne de plaintes : devant le peu de réactions suscitées au ministère de la Santé et des Services sociaux par le dépôt des plaintes accumulées lors de la campagne, le mouvement PHAS a manifesté son indignation par le biais d'une **lettre d'opinion** qui a paru dans Le Soleil. La lettre a ensuite été reprise dans Le Devoir.

Le projet de documentaire sur l'histoire du mouvement de défense des droits des personnes en situation de handicap (déficience physique, déficience intellectuelle et TSA) et de leurs proches suit son cours. Une firme a été retenue pour la réalisation et le montage. Les personnes qui passeront des entrevues ont été ciblées. Le tournage est prévu pour novembre. À suivre.

L'Avis sur l'accès à l'information a été diffusé en format électronique aux partenaires de PHAS et a été posté aux ministres et députés membres de la Commission santé et services sociaux. Rappelons que cet avis vise à apporter des solutions aux problèmes d'accès aux services en lien avec le manque d'informations ou la difficulté d'y accéder. Cet avis est disponible en cliquant sur **ce lien**.

Grande mobilisation du communautaire

Engagez-vous pour le communautaire... un peu partout au Québec! Tel est le thème des Journées d'actions les 7-8-9 novembre 2016 qui réuniront des groupes de divers secteurs d'activités. Vous êtes concernés!



Cette mobilisation vise à redonner des ailes au Mouvement de l'Action communautaire autonome (ACA) dont nous faisons partie.

Parmi les revendications de la campagne : un rehaussement significatif du financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes.

Parmi les actions : le 7 novembre, visite de votre député les 8-9 novembre, deux jours de grève ou d'interruption d'activités pour participer aux actions de votre région.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire : http://engagezvousaca.org/

L'amour pour tous. Apprivoiser sa différence

Si vous avez manqué l'émission "L'amour pour tous. Apprivoiser sa différence", vous pouvez la voir au lien suivant.

Ce sont trois personnes avec des profils différents, dont Gabrielle Marion-Rivard, connue pour sa participation au film Gabrielle, qui témoignent de leur façon d'aborder l'amour :

http://www.amitele.ca/category/lamour-pour-tous/media/apprivoiser-sa-difference

Remerciement à la Fondation Le Support

L'Association du Québec pour l'intégration sociale remercie la Fondation Le Support pour le soutien accordé pour la poursuite de sa mission.

